Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/10/2026 - 10244 - 2019 B 00789 - 443 526 207 - A.B.F. & TECHNOLOGIES

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	376	376		
Autres immobilisations corporelles	49 644	12 804	36 840	4 027
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**50 051**	**13 180**	**36 870**	**4 057**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	26 202		26 202	55 299
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	254 915		254 915	242 201
Autres créances	16 033		16 033	2 356
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 712		8 712	95 356
Charges constatées d'avance (3)	606		606	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**306 468**		**306 468**	**395 212**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**356 519**	**13 180**	**343 338**	**399 269**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
26 OCT. 2026
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (Seine-Maritime)

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 600	1 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 315	36 315
Report à nouveau	18 464	-14 644
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**10 515**	**78 108**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**82 894**	**117 379**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 199	26 510
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 095	17 307
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 531	178 134
Dettes fiscales et sociales	20 601	59 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 019	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**260 444**	**281 889**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	343 338	399 269
(1) Dont à plus d'un an (a)	25 419	9 014
(1) Dont à moins d'un an (a)	235 025	272 876
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	22 536	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	941 720	103 226	1 044 946	1 355 674
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	**941 720**	**103 226**	**1 044 946**	**1 355 674**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			11 885	12
Total produits d'exploitation (I)			**1 056 831**	**1 355 686**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			728 297	951 928
Variations de stock			29 097	-9 738
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			79 808	85 946
Impôts, taxes et versements assimilés			2 736	2 737
Salaires et traitements			173 534	204 152
Charges sociales			14 501	19 280
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 381	2 231
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 044	83
Total charges d'exploitation (II)			**1 040 398**	**1 256 619**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**16 433**	**99 067**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 481	2 522
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**3 481**	**2 522**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-3 481**	**-2 522**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**12 952**	**96 545**

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 147
Total charges exceptionnelles (VIII)		**1 147**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-1 147**
Impôts sur les bénéfices (X)	2 437	17 290
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 056 831**	**1 355 686**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 046 316**	**1 277 578**
BENEFICE OU PERTE	**10 515**	**78 108**
- Redevances de crédit-bail mobilier	902	813

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ABF & TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 343 338 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 515 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	376			376
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 240	1 802		5 042
- Matériel de transport	8 577	39 902	8 577	39 902
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 701			4 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**16 894**	**41 703**	**8 577**	**50 021**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	**30**			**30**
TOTAL	16 924	41 703	8 577	50 051

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		41 703		41 703
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**41 703**		**41 703**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 577		8 577
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**8 577**		**8 577**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		376			376
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		1 674	470		2 144
- Matériel de transport	4 à 5 ans		6 673	6 661	7 068	6 266
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		4 144	250		4 394
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**12 867**	**7 381**	**7 068**	**13 180**
TOTAL			12 867	7 381	7 068	13 180

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 271 584 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	254 915	254 915	
Autres	16 033	16 033	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	606	606	
Total	**271 584**	**271 554**	**30**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 160 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AMCM27 76480 ROUMARE	100,00	160,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/05/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-14 644
Résultat de l'exercice précédent	78 108
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**63 464**
Affectations aux réserves	
Distributions	45 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	18 464
Total des affectations	**63 464**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	16 000				16 000
Réserve légale	1 600				1 600
Réserves générales	36 315				36 315
Report à Nouveau	-14 644	18 464	18 464	-14 644	18 464
Résultat de l'exercice	78 108	-78 108	10 515	78 108	10 515
Dividendes		45 000			
Total Capitaux Propres	**117 379**	**-14 644**	**28 979**	**63 464**	**82 894**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 260 444 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	22 536	22 536		
- à plus de 1 an à l'origine	44 664	19 244	25 419	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 531	152 531		
Dettes fiscales et sociales	20 601	20 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 113	20 113		
Produits constatés d'avance				
Total	**260 444**	**235 025**	**25 419**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	42 260
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 107
(**) Dont envers les associés	18 095

Charges à payer

	Montant
Dettes prov. pour congés à payer	4 234
Ch soc / congés à payer	1 716
Charges à payer	5 319
Prélèvement libératoire FPC	75
Total	**11 344**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	606		
Total	**606**		

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20/05/2026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
26 OCT. 2026
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (Seine-Maritime)

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 Impasse des renards
76190 STE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

L'an deux mil vingt six,
Le vingt mai.

Les associés de la SARL ABF & TECHNOLOGIES se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur LEGAL Cédric, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**10 514.81€**
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	**18 464.33€**
Dotation des réserves facultatives	**28 979.14€**
Montant Brut Distribuable	**0.00€**
Solde net	**0.00€**

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 65 294.11 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	45 000.00€	0.00€	45 000.00€
Exercice 31/12/2023	18 000.00€	0.00€	18 000.00€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20/05/2026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

26 OCT. 2026

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN * Seine-Maritime *

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 Impasse des renards
76190 STE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**10 514.81€**
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	**18 464.33€**
Dotation des réserves facultatives	**28 979.14€**
Montant Brut Distribuable	**0.00€**
Solde net	**0.00€**

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 65 294.11 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	45 000.00€	0.00€	45 000.00€
Exercice 31/12/2023	18 000.00€	0.00€	18 000.00€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance